

AVIS MODIFICATIF D'ENQUETE PUBLIQUE

La commune de Barrettali informe ses administrés et toutes les personnes qui peuvent être intéressées, qu'une enquête publique relative à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme est organisée.

Cette enquête publique est ouverte par arrêté du Maire n° 10/2019 du 7 novembre 2019.

Elle a pour objet de permettre à la population et à toutes personnes intéressées, d'examiner le projet d'élaboration du P.L.U et de formuler des remarques et observations préalablement à l'approbation du document.

A l'issue de cette enquête et au vu des conclusions de Madame le commissaire enquêteur, le Conseil Municipal pourra approuver l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme.

Madame Carole Savelli, domiciliée à Acquaniella, BP 9, 20220 L'île Rousse, exerçant la profession d'ingénieur CNAM, a été désignée commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Bastia.

L'enquête publique se déroulera du vendredi 29 novembre 2019 au lundi 30 décembre 2019 inclus

Le dossier d'enquête publique comprenant le projet d'élaboration de Plan Local d'Urbanisme, les avis relatifs au projet arrêté en Conseil Municipal, les pièces qui l'accompagnent, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillet non mobile, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront déposés à la mairie de Barrettali pendant toute la durée de l'enquête, aux heures habituelles d'ouverture au public : les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 11 h 30.

Un registre dématérialisé sera également mis à la disposition du public pour déposer ses observations éventuelles sur le site :

<https://www.registre-dematerialise.fr/1751>

où le dossier d'enquête publique en version dématérialisée sera également disponible.

Ce registre sera ouvert du vendredi 29 novembre 2019 à 8 h 30 et clos automatiquement le lundi 30 décembre 2019 à 16 h 30 précise, date et heure de clôture de l'enquête.

Le commissaire enquêteur recevra à la mairie les :

Vendredi 29 novembre : de 8h 30 à 11 h 30

Lundi 9 décembre : de 9 h 00 à 13 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 30

Lundi 30 décembre : de 9 h 00 à 13 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 30

Chacun pourra prendre connaissance du dossier d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête papier ou dématérialisé ou bien encore, les adresser par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse de la mairie.

A l'expiration du délai d'enquête publique, le registre sera clos et signé par le commissaire enquêteur, qui disposera d'un délai de 30 jours pour transmettre au Maire de la commune de Barrettali, le dossier avec son rapport dans lequel figure séparément ses conclusions motivées et avis.

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, sera adressée à Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Bastia.

Le rapport, conclusions et avis du commissaire enquêteur, seront mis à la disposition du public à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture de celle-ci et sur le site du registre dématérialisé et ce pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Toutes informations relatives à l'organisation de l'enquête publique peuvent être demandées auprès de Monsieur le Maire à l'adresse suivante :

Hameau de Chiesa -20228 BARRETTALI Téléphone : 04-95-35-10 54